

# Extrait de délibération

## Comité syndical 24 mars 2025 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt -cinq le lundi vingt-quatre mars à 18h00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.  
Mme CHAUSSERAY Francine a été désignée secrétaire de séance.

**Date de la convocation :** 18 mars 2025  
**Nombre de délégués en exercice :** 31 titulaires / 31 suppléants  
**Présents :** 17 titulaires, 1 suppléants  
**Absents, excusés :** 14 titulaires, 30 suppléants  
**Votants :** 18

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés	Absents	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	CHABAUTY Gérard, NOLOT Monique	BIRONNEAU Pascal,	FOUILLET Olivier		
Parthenay-Gâtine	BACLE Jérôme, BERGEON Patrice, BRESCIA Nathalie, CHEVALIER Eric, CLEMENT Guillaume, CHAUSSONEAUX Jean-Paul, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, PARNAUDEAU Guillaume,	AYRAULT Bérengère, BOUCHER Hervé-Loïc, CUBAUD Olivier,	GILBERT Véronique,	MARTIN Alexandre	
Val de Gâtine	BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, FRADIN Jacques, RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie,	BARANGER Johann, BAILLY Christiane, TAVERNEAU Danièle	ATTOU Yves, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, MICOU Corinne, OLIVIER Pascal,		

## Le Contrat Local de Santé (CLS) de la Gâtine 2025-2029 : mieux coordonner les politiques de santé pour réduire les inégalités d'accès à la santé et aux soins

Le contrat local de santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'ARS Nouvelle-Aquitaine et le Pays de Gâtine, ainsi que l'ensemble de partenaires signataires, pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations et pour proposer des parcours de santé plus cohérents et adaptés à l'échelon local.

Le CLS est un engagement partagé : il ne comprend pas toutes les actions que chacun des partenaires mène sur le territoire mais seulement les actions qui sont décidées à la croisée des priorités de chacun.

### Les orientations du CLS 2025-2029 doivent répondre aux objectifs suivants :

- *Disposer d'une ingénierie locale en santé pour accompagner l'émergence de projets et la mise en réseau des acteurs ;*
- *Apporter une réponse aux besoins de santé prioritaires identifiés et favoriser l'ancrage du droit commun en santé sur le territoire ;*
- *Permettre une meilleure connaissance des acteurs qui œuvrent en faveur de la santé sur le territoire et soutenir les coopérations entre les acteurs du territoire de façon à structurer les filières et les parcours de santé ;*
- *Agir sur les déterminants de santé (logement, cadre de vie, aménagement urbain, transports, qualité de l'air...)*
- *Renforcer l'accès à la prévention et aux soins des personnes fragilisées.*

### Une démarche portée par les acteurs locaux

Le Pays de Gâtine porte depuis plus de 10 ans une mission de coordination et de concertation des acteurs de la santé. Les élus ont initié cette réflexion sur l'accès aux soins de premier recours sur son territoire sur les bases du diagnostic réalisé en 2008 par le conseil de l'ordre des médecins. Depuis, le Pays a permis d'accompagner une dynamique de regroupement des professionnels de santé de 1er recours.

A ce jour 6 maisons de santé (sur **11 sites**) permettent de répondre au plus près des besoins des habitants. Ce maillage territorial est complété par le centre public de santé de Parthenay porté par l'hôpital Nord Deux-Sèvres ainsi que par les professionnels libéraux installés sur le pôle urbain de Parthenay (Parthenay, Châtillon-sur-Thouet, Le Tallud et Pompaire).

Cette démarche a permis plus largement d'imposer la problématique de l'accès aux soins et de la santé en général dans le débat politique. Les premiers contrats locaux de santé ont permis de réunir et coordonner les acteurs pour formaliser des réponses de Santé, dans toutes ses composantes, au regard des besoins prioritaires du territoire.

L'ambition du nouveau contrat local de santé 2025-2029 est d'ancrer durablement cette coordination et mobilisation des acteurs pour être davantage opérationnel mais également compléter cette ambition première avec de nouveaux axes, devenus aujourd'hui incontournables, tel que la santé-environnement ou la santé mentale.

Le rôle central du Contrat Local de Santé (CLS) reste de renforcer la qualité du partenariat autour des politiques conduites en matière de santé, d'action sociale et médico-sociale mises en œuvre au niveau local.

## **La Stratégie du CLS 2025-2029**

### **Axe 1 – Renforcer l'accès aux soins pour toutes et tous**

- 1-1 Conforter l'offre de soins de premier recours sur la Gâtine
- 1-2 Développer la CPTS Big Up Santé auprès des professionnels de santé
- 1-3 Positionner le CHNDS en complémentarité de la médecine de ville dans l'offre de soins de premiers recours
- 1-4 Contribuer à l'attractivité du territoire

### **Axe 2 – Promouvoir la santé mentale et améliorer le bien-être dans une vision globale**

- 2-1 Développer la mise en réseau des acteurs de la santé mentale sur le territoire
- 2-2 Développer le repérage des publics

### **Axe 3 – Prévenir et promouvoir la santé à tous les âges de la vie**

- 3-1 Promouvoir les parcours de soins coordonnés et prévenir à tous les âges de la vie
- 3-2 Promouvoir la culture du bien-être et de l'activité physique au bénéfice de sa santé

### **Axe 4 – Encourager les environnements favorables à la santé**

- 4-1 Intégrer la santé environnementale dans les politiques publiques
- 4-2 Améliorer la qualité de l'air intérieur chez les particuliers

### **Axe 5 – Accompagner les parcours des personnes vulnérables et leurs aidants**

- 5-1 Renforcer l'information, l'accès à l'information des publics fragiles et promouvoir le repérage des fragilités
- 5-2 Diversifier les modes de logements et services

#### **Les membres du Comité Syndical :**

- **Valident la stratégie du Contrat Local de Santé 2025-2029**
- **Autorisent le Président à signer les documents relatifs à ce dossier**

La Secrétaire de Séance  
Francine CHAUSSERAY

Le Président  
Didier GAILLARD

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Certifiée exécutoire par transmission et publication

Accusé de réception en préfecture  
079-200072189-20250324-2025-03-008-DE  
Date de télétransmission : 25/03/2025  
Date de réception préfecture : 25/03/2025